

Q.55 Y a-t-il des affectations budgétaires distinctes pour les partenariats communautaires pour le recrutement actuel ou futur de participants à la recherche sur les utilisateurs ou à l'essai par les utilisateurs?

R.55 Il n'existe pas de budget distinct pour cette tâche à l'heure actuelle.

Q.56 Are we comfortable paying some participants (such as disabled individuals) more than others in order to secure their participation?

A.56 Participant compensation figures will be identified at the point of task authorization or through work with the technical authority. Compensation amounts may vary between user groups, but must respect tri-council policy guidance on inappropriate incentives.

Q.57 Are there existing tools used by CDS that can be leveraged by our team to recruit for participants and then communicate research opportunities to them?

A.57 CDS will work with the bidder to identify the appropriate tools for recruitment and communication, however, it is ultimately up to the bidder to full-fill the tasks and deliverables identified in the specific scope or sub-scope. Please see annex A, section 6, on page 70 for the equipment and information CDS is responsible for.

Q.58 What is the current structure of the user research team at CDS that our team would be collaborating with on establishing processes, workflows and key deliverables (e.g. reports, decks etc.)?

A.58 Personnel involved in establishing a recruitment workflow, process, and key deliverables could include, but are not limited to: CDS researchers or Head of Research, CDS product managers or Head of Product, the technical authority and the contracting authority. More information on CDS structure will be provided at the contract award

Q.59 À la section 3.5 III Attestations pièce jointe 1 à la partie 3 Barème de prix (page 19) vous affirmez « l'inclusion des données volumétriques sur le niveau d'effort estimé (en jours) a été fournie purement à des fins d'information pour aider les soumissionnaires..... ». Ce paragraphe est suivi d'un BARÈME DE PRIX POUR LA PRÉSENTATION DES TYPES DE RESSOURCES qui contient un tableau comportant des rubriques « taux horaire ferme tout compris, TPS/TVH en sus (en \$ CAN); Niveau

d'effort estimé (en heures). Plus loin, à la page 72, l'ANNEXE B BASE DE PAIEMENT stipule que l'entrepreneur recevra des taux horaires fixes, tout compris, selon un tarif journalier, la TPS/TVH en sus.

La question consiste à savoir si la présente soumission doit être présentée selon un taux « journalier » ou « horaire »

R.59 La soumission doit être présentée selon un taux journalier.

Q.60 Sous la section 2.0 Critères d'évaluation technique portée 1 : mise en œuvre du gouvernement numérique aux pages 30 et 31 aux sections 1.1 et 1.2 sous la portée, la complexité et le rôle; le critère de « Similitude des objectifs de l'initiative au mandat du SNC, en ce qui concerne la conception, le développement agile, l'ouverture d'esprit et la diversité axés sur l'utilisateur » est attribué jusqu'à 5 points. De plus, sur la portée 3 : formation ciblée aux pages 34, 36 et 37 aux sections 3.1.2, 3.2.2 et 3.3.2, un critère « similitude de la portée et du mandat de l'organisation ou des organisations pour laquelle ou lesquelles la formation a été offerte à la portée et au mandat du SNC » reçoit également 5 points.

Étant donné que les renseignements généraux à la page 65 stipulent que « (... le SNC est...) semblable à d'autres unités de transformation numérique telles que les services numériques gouvernementaux du Royaume-Uni, les États-Unis, le 18F et le service numérique de l'Ontario.... », doit-on supposer que la seule façon d'obtenir 5 points pour ces critères est d'avoir travaillé ou fourni des services pour l'une de ces organisations ou des organisations semblables dans d'autres pays ou administrations; ou la fourniture de services similaires (en matière de portée, d'étendue et de profondeur) prévue pour une ou des organisation (s) unique (s) est également qualifiée à recevoir le maximum de points?

R.60 La structure de cotation spécifique de chaque sous-critère est confidentielle.

Q.61 À la sous-portée 3.3 Littératie numérique pour les décideurs à la page 36, la prémisse du pointage de l'évaluation est entièrement fondée sur le matériel qui a été produit dans le passé. Même si je ne mets pas en question la nécessité de prouver qu'un soumissionnaire peut produire du matériel de formation au niveau approprié (et être en mesure de fournir des données probantes à cet effet), je voudrais suggérer que nous devrions élaborer de nouveaux programmes qui traitent vraiment des défis en matière de compétences et d'information auxquels les décideurs gouvernementaux sont confrontés, quelque chose qui, à mon avis, n'existe pas. Et si c'est le cas, son efficacité n'a pas été rigoureusement mise à l'essai. J'ai une idée que je voudrais proposer sur la façon de réaliser cette tâche et je voudrais être évalué sur la qualité et la valeur de cette idée. Comment accueilleriez-vous une déclaration de réflexion prospective, contrairement à une évaluation de matériel passée?

R.61 En ce qui concerne la sous-portée 3.3, les soumissionnaires seront évalués sur un échantillon de matériel de formation antérieur, selon les critères d'évaluation 3.3.1 et 3.3.2.

Q.62 Pour faire suite à la Q10 – Les ressources proposées doivent-elles avoir une autorisation de sécurité valide au niveau de la cote de fiabilité au moment de la soumission de la proposition?

R.62 Veuillez vous reporter à la réponse de la Q30.

Q.63 Nous partagerons un cadre qui est créé à l'interne de l'organisation. Nous comprenons que le gouvernement ne revendiquera pas la propriété intellectuelle de notre cadre si nous le partageons avec l'équipe du SNC. Ce que l'on peut revendiquer comme propriété, ce sont les extraits de l'application du cadre, comme faisant partie de l'atelier. Veuillez confirmer.

R.63 Exact, les cadres déjà élaborés constitueraient la propriété intellectuelle de base. Le gouvernement ne revendiquera pas la propriété intellectuelle de tout matériel soumis à l'appui de la demande d'un soumissionnaire.

Q.64 Je suis un seul membre de la SARL, et mon partenaire effectue de la sous-traitance sur le plan technique pour l'organisation. Auriez-vous besoin de nous deux pour effectuer un examen et une application de sécurité? Ou cela suffirait-il si j'y procède?

R.64 L'organisation et les ressources proposées doivent détenir une autorisation de sécurité valide pour chaque portée, conformément à l'annexe C.

Si on propose au partenaire de répondre aux critères d'évaluation, il aura besoin d'une autorisation de sécurité pour effectuer le travail. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter aux réponses 10, 20, 30, 32 et 42.

Q.65 En effectuant l'examen de sécurité, nous ne savons pas exactement le « niveau » de sécurité dont nous aurions besoin pour effectuer la formation. Est-ce un point sur lequel vous pouvez nous fournir des conseils?

R.65 Veuillez consulter la section 7.3 « Exigences en matière de sécurité » pour les exigences applicables en matière de sécurité par portée.

Q.66 Y a-t-il un modèle accessible qui nous permet de remplir les détails demandés dans la présente DP? Ou devons-nous extraire ce qui nous semble pertinent à notre soumission? (pas certain si c'est ce que l'inclusion des annexes indique).

R.66 Il n'y a pas de modèle de réponse. Les soumissionnaires peuvent se référer à la PARTIE 3 – INSTRUCTIONS DE PRÉPARATION DES SOUMISSIONS à la page 13 et aux sections pertinentes qui y sont énoncées pour obtenir plus de renseignements.

Q.67 Notre atelier est généralement limité à 20 participants pour assurer la pleine participation et l'apprentissage. Est-ce quelque chose que nous pouvons mentionner dans notre proposition?

R.67 Les détails relatifs aux autorisations de tâches précises seront précisés au moment de l'émission, en fonction des besoins et des exigences du SCT à ce moment. Toutefois, les soumissionnaires peuvent noter les limitations de capacité.

Q.68 J'ai pu examiner les conditions de voyage, cependant, je n'ai pas vu une section sur les dépenses de l'atelier. L'impression et les fournitures seraient-elles couvertes par cette initiative, ou devons-nous assumer les coûts liés aux impressions et aux fournitures?

R.68 Les frais d'impression et de fournitures seront engagés par le soumissionnaire.

Q.69 En remplissant les différents formulaires inclus dans la DP – mettez-vous à notre disposition des copies numériques à remplir, ou préférez-vous que nous imprimions et écrivions à la main, puis que nous les numérisions ensuite pour vous les envoyer par courriel (par exemple, annexe D).

R.69 L'annexe D sera dûment remplie par le SCT et les soumissionnaires qui gagnent un contrat qui en découle,

Q.70 Pouvons-nous supposer que les échantillons de travail, les références, etc. seront détenus de façon confidentielle par votre équipe? Nous travaillons avec de grandes organisations où nous avons signé des authentifications des dispositifs réseau; il est impératif que ce que nous communiquons

demeure confidentiel et ne soit pas distribué. Nous supposons également qu'aucun de nos échantillons de travail ne sera transmis à d'autres fournisseurs qui font des soumissions.

R.70 Oui, les échantillons de travail et les références présentés dans le cadre de la demande d'un soumissionnaire sont confidentiels et ne seront pas transmis à l'extérieur du comité d'évaluation. Veuillez également vous reporter à la réponse 35.

Q.71 Les valeurs de couverture d'assurance proposées dans la DP sont-elles fournies en dollars canadiens?

R.71 Oui, tous les chiffres énumérés dans la DP sont en dollars canadiens.

Q.72 La couverture d'assurance doit-elle être remise en même temps que la DP, ou la preuve ne sera-t-elle demandée que si nous obtenons le contrat?

Q.73 Notre organisation ne peut pas fournir les dépôts de code parce qu'ils ne sont pas la propriété de notre organisation. Le lien Web vers le service sera-t-il suffisant avec une note indiquant que nous ne pouvons pas fournir le dépôt en raison de préoccupations de propriété?

R.73 Veuillez consulter la réponse 13